

Le Speckhagmère



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Vue aérienne du Fort Saint-Jean situé aux abords
du Richelieu, où aura lieu l'assemblée générale
annuelle de l'association le 14 septembre 2019.

Volume 21, numéro 1, mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux	3
40 ans de service de sauvetage et sécurité marine sur le fleuve et-Laurent de Mathieu Vachon ...	4
D'ici ou d'ailleurs, la grippe espagnole par Hélène Routhier.....	8
Contrat de mariage de Marie-Françoise Vachon, fille de l'ancêtre Paul	14
Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon	21
Espace publicitaire	22
Rassemblement 2019	22
Conseil d'administration.....	23

Nécrologie



POMERLEAU, JEAN-CLAUDE (1932-2019)

C'est avec regret que nous vous informons du décès de Jean-Claude Pomerleau survenu le 18 janvier 2019. Jean Claude a été président de l'association de 2008 à 2010. Quels beaux souvenirs nous garderons de lui, nous tous : son épouse Cécile, ses enfants Ghislain (Johanne), Guylaine (Alain), Raynald (Hélène), Danielle, Michelle (David) et Jacques (Anouck), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que ses nombreux amis. La famille a reçu les condoléances le mardi 22 janvier de 14h à 17h et de 19h à 20h, suivit d'une liturgie de la parole au Complexe Funéraire Goyer Ltée, 105 boul. Desjardins Est Sainte-Thérèse. La cérémonie de mise en terre aura lieu à Palmarolle à une date ultérieure.



LAJOIE, MADELEINE (VACHON) (1925-2019)

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 janvier 2019, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Madeleine Lajoie, épouse de feu Arthur-Aimé Vachon. Elle demeurait à Lévis. Les funérailles ont eu lieu le samedi 9 février 2019 à 12 h en l'église Notre-Dame de la Victoire, 18, rue Notre-Dame, Lévis, G6V 4A4. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyne (Gérard Chatigny), Daniel (Marie Dorval), Alain (Lucie Ouellet), Michel (Linda Richard) et Sylvain (Lola McGrath); sept petits-enfants et; cinq arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de feu Émilien, feu Rita (feu Lucien Ruel), feu Anita (feu Auguste Bourget), feu Jean-Marie (Marianne Parent) et feu Raoul (feu Monique Charest). Elle était la belle-sœur de feu Alphonsine (feu Job Bisson), feu Ascé (feu Rita Villeneuve), feu Marcel (feu Jeanne d'Arc Nadeau), feu Philippe (feu Sally Ann Overton), feu Adrienne (feu Wilfrid Poulin), feu Paul-Émile (feu Marie-Anna Turmel) et feu Gérard (feu Reina Jacques). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. **Son fils Daniel Vachon est notre président fondateur et a dirigé l'association et de 1996 à 2000.**



Mot de la présidente *M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux*

Bonjour à tous et à toutes!

Cette vingt-troisième année d'existence de notre association est placée sous le signe de l'histoire. Après avoir rendu un très chaleureux hommage à maître Paul et à sa famille à Beauport lors de notre rassemblement en septembre 2018, nous nous préparons à plonger dans l'histoire militaire que nous fera revivre notre rassemblement au Collège militaire royal de Saint-Jean aux abords du Richelieu. Nous nous intéresserons au Fort Saint-Jean et à ses 350 ans d'histoire. Inspirés par ce site patrimonial, nous revisiterons la vie et l'œuvre de notre fondateur Samuel-de-Champlain. Nous revivrons le voyage entrepris par Champlain sur le Richelieu en 1609 et la découverte du beau grand lac que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de lac Champlain.

Mais, avant de nous retrouver à la fin de l'été, la fédération des associations de famille, notre fédération, annonce son assemblée annuelle générale pour le 11 mai 2019. Ce sera l'occasion de rappeler la belle aventure du septième Salon de la FADOQ à laquelle nous avons participé à l'automne 2018. Votre conseil d'administration sera représenté, participera au bilan de l'événement et prendra connaissance des projets de Salon pour l'automne qui vient.

Dans votre premier numéro du Copechagnière de l'année, nous vous proposons un précieux témoignage de la vie sur le fleuve Saint-Laurent à partir de l'expérience professionnelle d'un de nos membres et les résultats d'une recherche très étoffée sur la réalité de la grippe espagnole. Enfin, pour la paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents, elle vous est illustrée dans ce numéro du bulletin par le contrat de mariage de la dixième enfant du couple fondateur Paul Vachon et Marguerite Langlois, Marie-Françoise! Le contrat nous informe de son mariage à Jean François Binet qui eut lieu le premier jour de février 1698. Marie-Françoise a donné naissance à quatre enfants au cours de ce premier mariage : Marie Catherine, née le 20 décembre 1698, Marie Françoise, née le 19 juin 1700, Michel, né le 26 mars 1702 et Marie-Anne, née le 27 février 1704. Le marié, Joseph François mourut avant la naissance de la troisième fille, le 25 août 1703. De son deuxième mariage avec Jean de L'Espinay, en 1709, Marie-Françoise eut sept autres enfants avant de décéder en 1740. Onze enfants, quelle progéniture! Cette chronique nous fait mieux connaître les enfants de la famille de notre ancêtre et leur cadre de vie, c'est pourquoi nous en faisons un apport habituel à notre publication.

L'hiver est magnifique cette année avec la blancheur de sa neige abondante. Que la beauté de nos paysages enneigés vous réchauffe le cœur!

Toujours fière et laborieuse!



*40 ans de service de sauvetage et sécurité marine
sur le fleuve St-Laurent de Mathieu Vachon
par Hubert Desgagnés*

Mathieu Vachon, un de nos membres, nous propose un intéressant témoignage de 40 ans de vie professionnelle.

Le 11 juillet 2018, sans tambour ni trompette, se sont retrouvés à la terrasse du bistrot La Mauve, à Saint-Vallier de Bellechasse, trois marins retraités de la Garde côtière canadienne. Marins mais surtout coordonnateurs de sauvetage. Il y a 40 ans en effet, en ce 10 juillet 1978, on avait engagé ces trois officiers de navigation pour servir en qualité de coordonnateurs de recherche et sauvetage.

Mathieu Vachon, Daniel Tremblay et Hubert Desgagnés faisaient alors partie de la banque d'officiers destinés à œuvrer sur les brise-glaces, baliseurs et autres navires de la GCC. Cependant, on venait de mettre sur pied une toute nouvelle direction axée sur la recherche et sauvetage ainsi que sur la sécurité nautique. L'acquisition de nouvelles embarcations de sauvetage, l'embauche d'officiers de prévention nautique, le regroupement de sauveteurs bénévoles et la mise sur pied d'un centre de coordination des opérations de recherche et sauvetage étaient alors la priorité du gouvernement canadien pour faire fonctionner ce centre de sauvetage 24 heures sur 24, on avait besoin de cinq officiers. Mais seulement trois étaient disponibles ! Alors Pierre Boisvert, tout nouveau gestionnaire de cette nouvelle direction a sollicité les services des trois officiers qui avaient étudié tout l'hiver ensemble au Collège de la Garde côtière à Sydney, au Cap Breton, afin d'obtenir leur brevet de commandant.

Après une trop courte période de formation « sur le tas », Pierre Boisvert leur avait dit : "Faites pour le mieux" ! Il faut alors se mettre dans le contexte de l'époque, il n'y avait pas de centre de sauvetage maritime spécifique pour le fleuve Saint-Laurent. C'était les centres de coordination de Trenton, en Ontario et d'Halifax, Nouvelle-Écosse qui répondaient aux appels, dans la langue de Shakespeare habituellement. Les opérateurs radio de la Garde côtière faisaient le plus souvent le relais, traduisant les demandes d'assistance et les questions des coordonnateurs anglophones. Politiquement, le climat était chaud. On était alors au cœur de la bataille des gens de l'air qui réclamaient que la langue française soit utilisée dans le ciel québécois et le Parti Québécois alors au pouvoir depuis 1976 exerçait une pression sans équivoque sur le fédéral. Et c'était sans compter une tragédie en mer au large de Percé en 1976 qui avait entraîné le décès de 12 personnes, dont 10 jeunes touristes françaises. Le gouvernement canadien se devait donc de fournir un service de recherche et sauvetage adéquat sur le fleuve.

« Avec un effectif de trois personnes seulement, nous avons travaillé en moyenne 56 heures/ semaine durant la première année » relate Mathieu Vachon de Lévis. « Cette situation nous obligeait à être au courant de tous les incidents signalés. Un coordonnateur débutait une intervention, le second la terminait et le troisième rédigeait le rapport, et on recommençait ! »

La Sûreté du Québec, la police de Montréal, et les autres services de sécurité publique de la province ne savaient pas où appeler pour signaler un accident nautique. Étonnamment, la Garde côtière canadienne était méconnue et plusieurs policiers francophones évitaient de communiquer avec Halifax ou Trenton pour des raisons linguistiques évidentes.

Daniel Tremblay a rapidement réalisé que cet emploi était tout sauf un emploi de tout repos. « *Il fallait connaître parfaitement notre géographie pour un territoire immense compris entre Beauharnois et Blanc-Sablon. Se faire un portrait d'une situation racontée par quelqu'un qui est en crise et prendre rapidement LA bonne décision... Ça été un emploi très stressant* » dit celui qui est resté au Centre de sauvetage durant près de 30 années. Plusieurs officiers, dont des commandants expérimentés sont venus « essayer » ce poste où tout se fait par téléphone, mais plusieurs ont quittés après quelques semaines, voire après quelques jours à peine. Ne pas voir l'opération de sauvetage de ses propres yeux rendait incompatible cet emploi pour des officiers « visuels »....

Lentement, mais sûrement, le centre a pu compléter son effectif permanent. « Les candidats qui sont restés étaient habituellement des officiers qui avaient des qualités bien particulières. Il fallait être curieux, savoir gérer le doute, avoir un leadership adéquat permettant de donner des ordres à des commandants de navires de tout genre, ne pas hésiter à faire des appels, même de nuit pour confirmer un truc, trouver des ressources, obtenir des précisions, être capable de dédramatiser une mission, de rester neutre et surtout calme en tout temps, même avec une personne en état de panique à l'autre bout du fil. Il fallait également faire preuve d'empathie. En même temps, une personne trop optimiste ne cadrerait pas avec le profil de l'emploi. L'adage « pas de nouvelle = bonne nouvelle » était la dernière chose à penser. En cas de doute, nous devons toujours donner préséance à la pire option. Nous savons tous qu'une opération de recherche qui dure 3 ou 4 jours peut être très coûteuse, mais le prix de la vie humaine n'a aucune comparaison possible.

Avec les années, de nombreux outils ont été développés afin de faciliter le travail des coordonnateurs, par exemple les radios balises de détresse captées par un réseau de satellites russes et américains (Cospas/Sarsat), ou un logiciel de prédiction des courants associé au suivi de radiobalises par satellite. Un accident de la circulation est en effet relativement simple à gérer : la police, les pompiers, l'ambulance sont demandés pour une telle adresse civique. Si on y retourne le lendemain, les autos accidentées seront toujours au même endroit. Mais la mer est un terrain continuellement en mouvance. Non seulement la vitesse des ressources est relativement lente, mais la position des survivants peut se déplacer à plus de 20 km du lieu de l'accident après seulement 5 heures de dérive....

Hubert Desgagnés indiquera que l'arrivée des cellulaires et l'introduction des centres d'urgence 911 ont également changé la donne. Plusieurs plaisanciers ont malheureusement cessé de s'équiper d'une radio VHF marine. Le fait d'avoir le cellulaire a par contre permis à plusieurs personnes de donner l'alerte plus rapidement, même si cela ajoutait davantage d'appels pour un même incident. Les centres 911 ont ainsi rendu plus facile la communication. D'ailleurs le Centre de sauvetage de Québec a été le premier centre de sauvetage au Canada à avoir une ligne directe avec un centre 911 (celui de la Communauté urbaine de Montréal).

Les trois anciens coordonnateurs se souviennent d'un centre de sauvetage dépourvu d'ordinateur en 1978. « Nous avions comme outil principal de travail un téléphone et notre tête ! » Un kayak en retard à Tadoussac, un canot Rabaska chaviré avec 12 jeunes à l'eau dans le lac Saint-Louis, et un abordage entre un bateau cigarette et une motomarine sur la rivière des Prairies, ces trois incidents ont un jour été signalés dans un intervalle de temps de 2 minutes ». Il fallait rapidement faire le tri des urgences, contacter les bonnes ressources et continuer à répondre aux autres appels tout en ayant dans notre tête les cartes des trois endroits. Le premier ordinateur a fait son apparition au centre en 1984.

On ne compte plus le nombre de personnes sauvées en 40 ans par ce centre de sauvetage maintenant surnommé le MRSC de Québec. Mais on se rappelle surtout des incidents qui se sont terminés avec des pertes de vies, sans oublier les victimes collatérales...comme la disparition corps et bien du crevettier L'Écume, le naufrage du bateau-maison Jaguar V quelque part au large de Gaspé, l'incendie du pétrolier Hudson Transport au large de Matane, la disparition en mer du curé de Godbout, celle d'une famille de Portugais partie à la pêche au large de Sainte Félicité de Matane, ou celle encore des cinq membres d'une famille de Shawinigan partis à la pêche au large de Baie Trinité. Il y a eu aussi le naufrage du remorqueur Pointe Marguerite à Sept-Îles, le naufrage du Coudres de l'Ile au large de Les Escoumins, ou le décès tragique d'un homme remorqué par une embarcation dans la Voie maritime et qui avait percuté tête la première l'enrochement du remblai, ou encore la recherche pour des touristes français à la dérive en canot en décembre par -25°C au large de Les Escoumins, ou la disparition du bateau de pêche Le Bout de Ligne et le naufrage deux jours plus tard du chalutier Nadine. Souvent, les victimes étaient déjà décédées au moment de l'alerte. Mais on se souvient du naufrage du voilier Belle-Isle et de ses trois occupants à l'entrée du Saguenay, le premier jour du déluge du Saguenay. La station radio côtière de Québec avait conservé un contact radio durant environ une demi-heure après le mayday initial. Puis, plus rien. Deux corps avaient été retrouvés au cours des jours suivants. Une semaine plus tard, les enfants de deux des victimes se présentaient au centre de sauvetage pour écouter les communications radio provenant de leur père selon la rumeur persistante. Ce n'était pas le cas, mais il avait fallu répondre à une longue liste de questions, ce qui étrangement, s'est rarement produit au cours de ces 40 années. Comme si, une fois la mission de sauvetage terminée, on tournait la page et on ne voulait plus en parler... Dans ce cas-ci, cependant, Hubert a toujours conservé le contact avec l'ainée devenue depuis aubergiste.

Nous étions loin de la technologie à cette époque.

Une table à carte avec cartes hydrographiques pour tout le fleuve, une copie de tous les annuaires téléphoniques pertinents, un *rolodex* pour les numéros de téléphone importants et un appareil téléphonique multilignes avec système d'enregistrement et un télex.

Un petit cartable vert pour servir de registre de quart et des tablettes pour prendre des notes. Les lignes téléphoniques étaient enregistrées.

- Il n'y avait pas de téléphone cellulaire,
- pas de centre 911
- pas d'ordinateur avant 1984
- pas de télécopieur.

Une base de données informatisée a été créée en 1984 afin d'obtenir un outil d'analyse des statistiques sur les incidents de recherche et sauvetage permettant de cerner avec plus de précision les clientèles nécessitant les efforts de prévention. Puis une base de données dynamique a été créée pour permettre un choix plus judicieux des ressources à utiliser en cas d'urgence. La Garde côtière auxiliaire a permis d'améliorer considérablement la couverture SAR grâce à l'ajout de près de 170 ressources privées complétant la couverture de base de la Garde côtière canadienne. Le 11 juillet dernier, se sont donc retrouvés trois officiers retraités venus fêter le 40^e anniversaire du CURES, alias CSSM, alias MRSC de Québec, alias, le centre de sauvetage maritime de Québec. Et ils en ont parlé de cette période de leur vie consacrée, « pour que d'autres puissent vivre ! »



L'auteur de cet article est Hubert Desgagnés, ancien compagnon de travail de Mathieu Vachon. L'article a été publié dans le bulletin des Escadrilles canadiennes de plaisances, L'Escale nautique édité par Étienne Lefebvre.



D'ici ou d'ailleurs, la grippe espagnole par H  l  ne Routhier

L'automne 2018 marque le centi  me anniversaire de la grippe espagnole. En quelques mois seulement, cette pand  mie est plus meurtri  re que la guerre de 1914-1918.

Au d  but d'octobre, elle fait son apparition au Qu  bec. Malgr   les mesures pr  ventives de fermeture des lieux publics   coles, cin  mas, th   tres... elle se r  pand dans toutes les r  gions de la province. Toutes les localit  s sont touch  es. Cependant, *les connaissances en m  decine de Johan Beetz¹ permettront d'  pargner Pashti-Baie² alors que la grippe espagnole ravage le monde. Il met le village en quarantaine* (Wikipedia).

Au d  but des ann  es 2000, madame Denise Dion Ouellette (1935-2014) m'a gracieusement offert quelques extraits transcrits d'enregistrements des souvenirs de plusieurs a  n  s(es) de Saint-Jacques-de-Leeds. Ci-dessous, une partie de celui d'Anna-Marie Pomerleau³, alors   g  e de 91 ans.

Entrevue r  alis  e en f  vrier 1995 avec Anne-Marie Pomerleau   g  e de 91 ans
La grippe espagnole    St-Ephrem de Beauce

Par Denise Dion Ouellette

«En novembre 1918, j'avais 14 ans et je demeurais avec ma famille    St-Ephrem de Tring. Mon grand-p  re Anthime Pomerleau demeurait avec nous sur la ferme. Un avant-midi alors que grand-p  re assistait    l'inhumation de Tit B  , un gar  on de 19 ans du voisinage, quelle ne fut pas sa d  ception de constater    son retour que toute la famille   tait atteinte du virus de la grippe espagnole.

Mon p  re Joseph Pomerleau, sa femme Dazilda Rodrigue qui   tait enceinte, Anne-Marie 14 ans, Cyriac 12 ans, Fran  ois 8 ans, Agathe 7 ans, Lucie 5 ans, Ad  le 4 ans, Cyrille 3 ans et Juliette 1 an. Seul le fils a  n   No  l   g   de 16 ans et mon grand-p  re avaient   t     pargn  s.

Nous avions de gros frissons et nous nous tenions autour du po  le    bois pour essayer de nous r  chauffer en vain en attendant l'arriv  e du docteur. A St-Ephrem nous   tions privil  gi  s puisque nous avions deux m  decins au village dont l'un deux parcourrait les rangs de la paroisse pour porter secours et m  dicaments aux familles   prouv  es par la maladie.

J'  tais si malade que je pensais mourir. J'ai cru entrevoir le ciel. Tous nous gardions le lit et ne buvions que du liquide. Ma m  re Dazilda, profonde croyante, a fait la promesse    la Sainte-Vierge et    Sainte-Anne de se rendre    l'  glise    pied pour assister    la messe si les membres de sa famille recouvraient la sant  . Une distance    parcourir de cinq milles    pied. Ma m  re a   t   exauc  e et elle a rempli sa promesse.

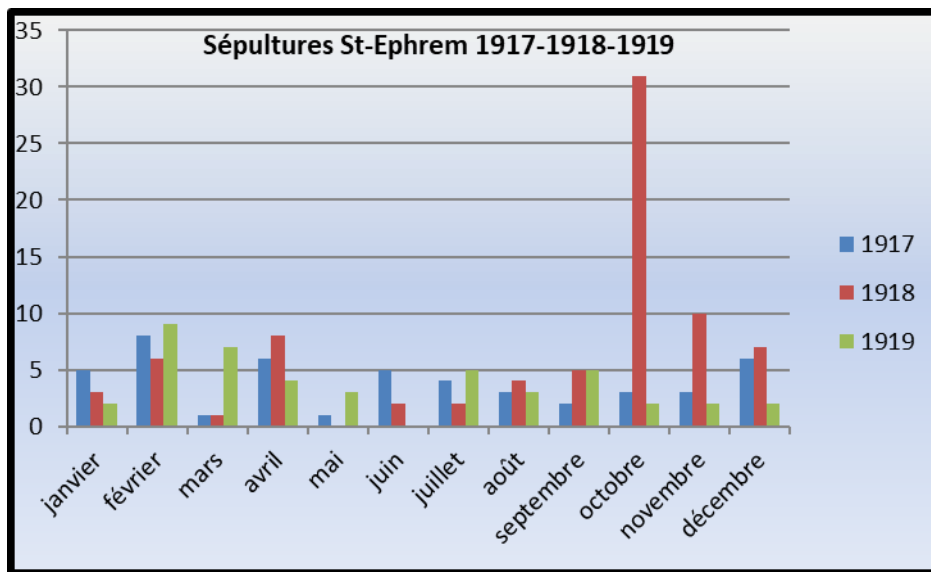
Plus tard, mon mari Odilon Bolduc de Saint-Jacques de Leeds, me confiera que lui aussi avait   t   atteint soudainement par la grippe espagnole. Pendant qu'il hersait avec les boeufs, il s'est senti mal, il est entr   dans la maison et s'est couch     puis   sur le plancher. Dans sa famille, son p  re soignait souvent avec de la boisson et c'est cela qui l'a ramen  . La grippe espagnole avait une dur  e de neuf jours environ; ou on mourait ou on revenait    la sant  . A St-Ephrem, on d  plora 35 d  c  s de ce virus appel   l'influenza. C'  tait tellement tragique que les ann  es ne sont pas parvenues    effacer le souvenir dans nos m  moires des souffrances endur  es et de la perte d'  tres chers.»

¹ Johan Beetz n   le 19-08-1874    Boortmeerbeek, naturaliste et homme d'affaire d'origine belge   tabli    Piashti-Baie en 1897 et    Saint-Laurent, Montr  al en 1922, d  c  d   le 29-03-1949    Qu  bec.

² Pashti-Baie (C  te Nord) nomm   Baie-Johan-Beetz en 1965, population 86 en 2016

³ Anna-Marie selon l'enregistrement de naissance 27 ao  t 1904 registre paroissial de St-Jacques-de-Leeds

Nous avons consulté le registre paroissial de Saint-Éphrem-de-Tring. Le tableau suivant donne le nombre de sépultures et illustre éloquemment leur augmentation en 1918 spécialement au mois d'octobre.



Les sources consultées nous apprennent que la grippe espagnole touchait principalement les jeunes adultes. Comme ils avaient été peu en contact avec différents virus, leur système immunitaire réagissait très vigoureusement au virus de cette grippe et amenait des complications (respiratoires, affaiblissement, de fortes fièvres...) souvent bénignes, mais mortelles pour environ 3 % soit 20 fois plus que les gripes « normales ».

Certaines personnes en conserveront des séquelles permanentes, dont Dazilda Rodrique, ma grand-mère maternelle.

Ma mère dont la santé était demeurée fragile depuis qu'elle avait été atteinte de la grippe espagnole.

(Anna-Marie Pomerleau entrevue de Denise Dion Ouellette Saint-Jacques-de-Leeds, 20 janvier 1999 soit peu avant son décès survenu le 28 février suivant). Il en fut de même pour ma grand-mère paternelle, Marie-Délina l'Heureux dite Marie-Rose (1882-1951) qui, après avoir contracté la grippe espagnole, a de sérieux troubles d'audition qui l'incommodent jusqu'à son décès.

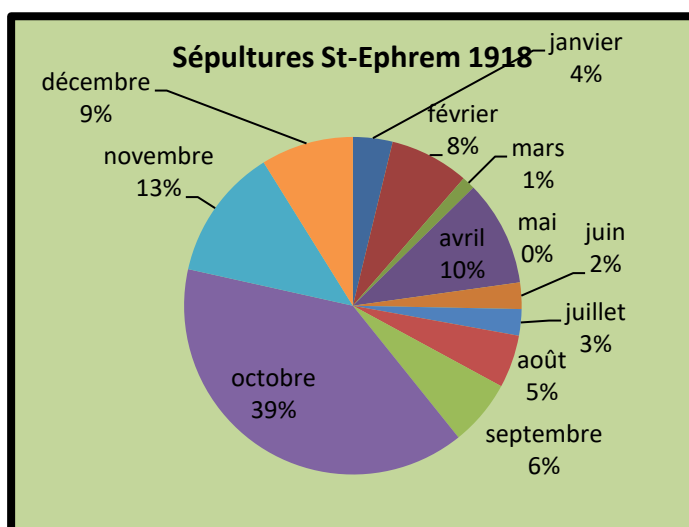
À Saint-Éphrem-de-Tring, 19 des 41 personnes inhumées en octobre et novembre 1918 ont entre 15 et 30 ans dont huit sont mariés. Sur ce nombre, deux sœurs :

- Alice Toulouse, 17 ans, épouse d'Émeril Roy (mariage 16 juillet 1917)
- Mérilda Toulouse, 25 ans, épouse d'Eleucipe Roy, frère d'Émeril (mariage 7 mai 1917).

La grande famille Vachon Pomerleau de Saint-Éphrem-de-Tring déplore également des pertes :

- Marie-Anne Pomerleau⁴ (*Napoléon, Georges, Louis, Louis, Etienne, Noël, Noël, Paul*), 26 ans, fille de Napoléon et Marie Pépin, épouse d’Alexandre Poulin (Joseph et Marie-Louise Mercier) mariés le 22 septembre 1913, décédée le 20 octobre 1918 sépulture le 21.
- Raymond Pomerleau, (*Alphonse, Georges, Louis, Louis, Etienne, Noël, Noël, Paul*) 7 ans, fils d’Alphonse Pomerleau et Sara Pépin, décédé le 30 octobre 1918 sépulture le 31.

Parmi les autres sépultures d’octobre et novembre, on retrouve 19 enfants de zéro à huit ans dont sept de moins d’un an et deux adultes âgés respectivement de 34 et 70 ans. Le



registre ne mentionne pas la cause des 40 décès survenus en octobre et novembre 1918 à Saint-Éphrem-de-Tring, mais nous pouvons supposer qu’un bon nombre d’entre eux sont dus à la grippe espagnole.

Presque toutes les 40 sépultures répertoriées se font peu après le décès : cinq le même jour et 31 le lendemain. On dénombre 20 sépultures entre le 21 et le 31 octobre dont huit le 22. *Les plus*

vieux rapportent que les personnes pouvaient tomber malades et mourir le lendemain. Il était défendu de faire des funérailles le corps présent dans l’église. L’on se contentait de passer le corps sur le perron de l’église pour l’inhumer immédiatement et ce dans les heures suivant le décès⁵.

Les médecins mentionnés dans l’extrait de l’entrevue d’Anna-Marie Pomerleau sont fort probablement les docteurs Édouard Roy ayant pratiqué à Saint-Ephrem-de-Tring jusqu’en 1920 et son fils Dorilas Roy jusqu’à son décès en 1931.

⁴ Marie-Anne et Raymond sont cousins germains

⁵ Mathieu, Hermann, Notes historiques sur la paroisse de Saint-Éphrem de Beauce et le canton de Tring, Les Presses Lithographiques Inc., 1981, p. 160

- Édouard Roy (Thomas et Angèle Bolduc) né le 16 novembre 1843, baptisé le 17 à Saint-François-de-Beauce, marié à Azilda Paquet (1856-1881, Édouard et Édesse Deschambault) le 25 septembre 1876 à Saint-Jérôme, Terrebonne et à Lucie Vachon (*Hilaire, Olivier, Michel, Michel, Noël, Noël, Paul*) 1860-1933, fille d'Hilaire et Justine Turmel, le 9 mai 1882 à Saint Frédéric (Beauce) décédé le 27 septembre 1927 sépulture le 30 à Saint-Éphrem-de-Tring.



- Dorilas Roy, né et baptisé le 12 mai 1883 à Saint-Éphrem-de-Tring, marié à Émilie Nolet (1885-1971 François-Xavier et Caroline Coté) le 5 juillet 1909 à Somersworth, Strafford, New-Hampshire, décédé le 29 décembre 1931 sépulture le 2 janvier 1932 à Saint-Éphrem-de-Tring.

Cette municipalité nommée aujourd'hui Saint-Éphrem-de-Beauce avait une population de 2 623 en 1918 et 2 400 en 2016. On estime que 50 000 Canadiens furent victimes de la grippe espagnole et un million aux États-Unis. En 1918, la population du Canada était de 8 148 000 et en 1920 celle des États-Unis de plus de 106 021 000. Cette grippe meurtrière est dite « espagnole » ... par erreur. Le virus serait plutôt originaire du Kansas aux États-Unis selon certaines sources. Pour d'autres l'origine est incertaine.

Famille de Joseph Pomerleau et Dazilda Rodrigue 1914



1^{ère} rangée : François (1910-1991), et Agathe (1911-1940)
 2^{ème} rangée : Cyriac (1906-1957) Anna-Marie (1904-1999), Dazilda (1882-1925) avec Adèle (bébé) (1914-2012) Noël (1902-1983), grand-père Anthime Pomerleau (1843-1936)
 3^{ème} rangée : Joseph (1873-1970), Lucie (1913-1998) (archives personnelles de l'auteur)
 Autres membres de la famille : Arthur (1908-1909), Cyrille (1915-1994), Juliette (1917-1997), Jean-Marie (1919-1989) et Roland (1920-1998).

Ascendance de Joseph Pomerleau

Vincent VACHON et Sapience Rabeau
La Copechagnière Vendée Poitou France

Paul VACHON et Marguerite Langlois
(Noël Langlois et Françoise Garnier)
Notre-Dame-de-Québec, 23 octobre 1653

Noël VACHON et Monique Giroux
(Toussaint Giroux et Marie Godard)
La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport, 24 octobre 1695

Noël VACHON et Marie-Jeanne Bélanger
(Paul Bélanger et Jeanne Maheu)
La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport, 16 janvier 1719

Etienne VACHON et Geneviève Lessard
(François Lessard et Angélique Racine)
Contrat notaire Barolet, Québec, 20 juin 1750

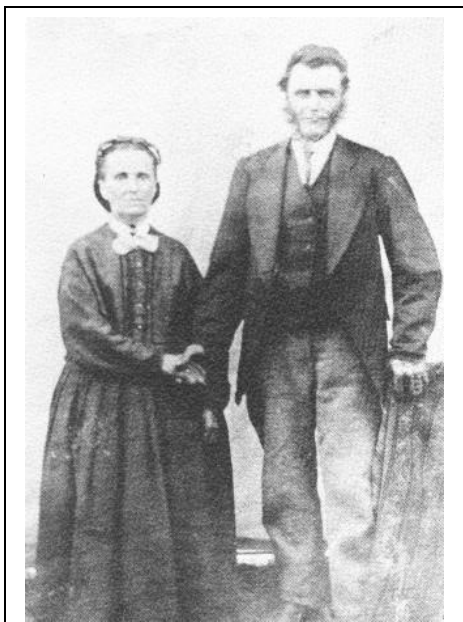
Louis VACHON et Suzanne Champagne
(Pierre Champagne et Marie-Anne Legendre)
Saint-Joseph-Nouvelle-Beauce, 27 janvier 1784

Guillaume VACHON dit Pomerleau et Josette Marcoux
(Etienne Marcoux et Marie-Louise Laurent dit Lortie)
Sainte-Marie, Beauce, 10 avril 1809

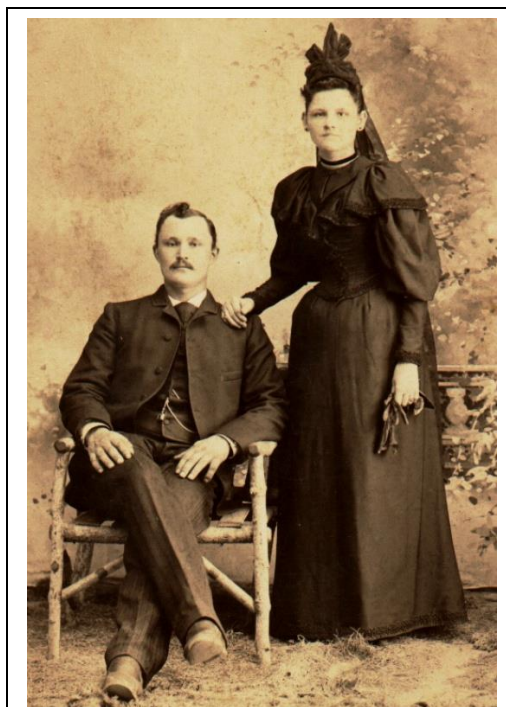
Guillaume VACHON dit Pomerleau et Geneviève Perron
(Louis Perron et Suzanne Lehoux)
Sainte-Marie, Beauce, 12 janvier 1841

Anthime VACHON dit Pomerleau et Marie Bolduc
(Jean Bolduc et Anasthasie Bernard)
Saint-Victor, Beauce-Sartigan, 6 février 1872

Joseph POMERLEAU et Dazilda Rodrigue
(Séraphin Rodrigue et Adèle Gosselin)
Saint-Éphrem-de-Beauce, Beauce-Sartigan, 13 janvier 1902



Guillaume Vachon dit Pomerleau
et Geneviève Dugrenier dit Perron
mariés le 12 janvier 1841 à Sainte-
Marie, Comté de Beauce.



Anthime Vachon dit Pomerleau et
Marie Bolduc mariés le 6 février 1872
à Saint-Victor, Comté de Beauce.

Bibliographie

Mathieu, Hermann, *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Éphrem de Beauce et le canton de Tring*, Les Presses Lithographiques Inc., 1981, 310 p.

Parchemin, BAnQ – centre de recherche de Québec

Spinney, Laura, *La grande tueuse : comment la grippe espagnole a changé le monde*, Paris : Albin Michel, 2018, 428 p.

www.genealogiequebec.com fonds Drouin numérisé Registres paroissiaux

https://en.wikipedia.org/wiki/Demography_of_the_United_States consulté en octobre 2018

https://en.wikipedia.org/wiki/Population_of_Canada consulté en septembre 2018

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_municipalités_régionales... consulté en septembre 2018

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Éphrem-de-Beauce> consulté en août 2018

<https://grandquebec.com/histoire/grippe-espagnole-1918> consulté en février 2018

www.ancestry.com mariages du New-Hampshire

www.sgq.qc.ca nécrologie à la SGQ 1945-2000

Hélène Routhier

Québec, octobre 2018

Révisé 16 janvier 2019

Contrat de mariage de Marie-Françoise Vachon, fille de l'ancêtre Paul

Note : Joseph François est décédé le 25 août 1703. Marie-Françoise est restée avec trois enfants à sa charge et enceinte d'un quatrième : Marie Catherine, née le 20 décembre 1698, Marie Françoise, née le 19 juin 1700, Michel, né le 26 mars 1702 et Marie-Anne, née après le décès de son père le 27 février 1704. Elle s'est remariée à Jean de L'Espinay le 2 février 1709. Sept enfants sont nés de ce second mariage. Elle est décédée à Beauport, le 12 mai 1740.

Premier de fevrier de l'année 1698 Contract de Mariage entre Joseph françois binet et Marie françoise Vachon. Notaire Jean-Robert Duprac 1 Fevrier 1698
Pardevant Le Notaire a beauport Soûbs-Signé y RéSIDant Et tesmoints cy bas nommésfut
preSent le Sieur Paul Vachon cy devant notaire Veuf de deffuncte Marguerite Langlois
vivante Sa femme habitant Et de La paroisse de noStre dame de beauport au nom Et
Comme Stipullant En cette partye pour Marie françoisE Vachon Sa fille Et dela deffunct
marguerite langlois Ses pere Et mere ^ cepreSent Et de Son Consentement d'une part:, Et
Maistre René binet, EtCatherine bourgeois Sa femme deluy bien Et duement autoriSée
pour leffect des preSentes aussy habitant Et dela dite paroisse denoStre dame dudit
beauport, Stipullant pour Joseph françois binet leur fils D'autre part Lequels partyes
deleurs bons grés et Volontés En la preSenceS Et du ConSentement deleurs parans Et
amis pour ce assemblées depart Et d'autre, S'avoir dela part dudit Sieur Paul Vachon, Et
dela dite françoise Vachon Sa fille, de Vincent Vachon Sr. Laminée de Noel Vachon Sr.
pamerlaud, Et demonique giroux Sa femme, Et de pierre Vachon Sr. Desfourchette
Commandant des habitans du dit beauport, Et de Catherine Soullard Sa femme,
deguillaume Vachon, Et de magdelenne Vachon, Et de Raphael giroux ^ CauSe
(2) de Marie magdelenne Vachon Sa femme de Jean Turgeon ^ CauSe de anne thereiSe
Vachon Sa femme tous freres germains beaux freres Et Seurs, Et belles Seurs dela dite
francoiSe Vachon, Et de nous notaire qui Recoit Ses preSentes ^ CauSe de marguerite
Vachon Sa femme, Et de Noel duprac, Et de marie anne duprac, nepveu Et niece de la
Vachon, marie magdelenne bissot Sa couSine Et de Jean Chevallier CouSin Et parant de
la dite Vachon:, Et de la part du dit René'binet, Et dela dite bourgeois Sa femme Et dudit
Joseph francois binet, de Nicollas binet Jean bourdon ^ CauSe de anne binet Sa femme
frere germains, Et beau frere dudit binet:, ont fait LeS Traictée, Et promesses de mariage
qui En Suivent. Cest a Szavoir que ledit Sr. Paul Vachon avoir promis Et promet dedonner
et bailler la dite marie françoisE Vachon par nom Et loy de mariage au dit Joseph françois
binet qui la promis Etpromet prandre ^ Sa femme Et legitime EspouSe, Comme aussy la
dite fille la promis Et promet prandre pourSon mary Et legitime Espoux: Et Jceluy
Celebrer En Ste. EsqliSe Chatoclicque apoStolicque Et Romainne leplus tot que faire
cepourra Et qu'il adviSé Et deliberé Entre Eux leurs
(3) dits parans Et amis Sy dieu Et nostre dite mere Ste. EsqliSe Sy consentent Et
accordent Pour Estres uns Et Communs En tous biens meubles acquist, Et conquest
Jmmeubles Suivant la Coustume de paris:, ne SerontleS futurs Conioincts*

* tenus aux debtes ny hypotecque

l'un de l'autre auparavant

leurS mariage Sy aucunnes y ^ Elle Seront payée Et acquitée par celui, ou celle dequi Elle procederont Et Sur Son bien, En faveur Et Comptre partyeduquel futur mariage Et pour y parvenir le dit françois binet futur Espoux a promis Et promet prendre la dite marie françoise Vachon future Espouse avecq Ses droicts noms RaiSons Et actions:, le dit René binet Et la dite bourgeois Sa femme ont promis Et promettent de donner Et bailler au dit françois binet leur filsune vache* * letiaire Et une brebis dans deux d'huy En advancement d'hoirie:, le futur Espoux ^ doue la future Espouse de la Somme de six cent livres dedouaire prefix aprandre par le Survivant Sur les biens meubles Suivant la prisée qui En Sera faicte Sur l'Inventaire Et Sa crié ou dudouaire Coutumier:, le preciput Sera Reciproque Entre Eux de la Somme dedeux cent livres:, Pourra la future Espouse advenant la dissolution deleur dite Communeauté Renoncer ^ Jcelle Etce faiSant Reprendre cequ'elle aura porté avecq Son dit futur Expoux Ses habits linges hardes^ Son uSage Ses bagues Et Joyiaux Ses douaire
(4) Et preciput tels que dessus le tout cependant Et Constant le dit mariage luy Sera advenu Et Escheu tant par Succession donation Et autrement le tout franchement Et quittement
1 Fevrier 1698

Sapayer aucunnes debtes dit Communeauté Encore bien qu'elle y Eut parue Car ainSy a Esté le tout accordé Entres leS dites parties parans Et amis promettant &c obligant &c Chacun En droict Soy Soy Renonceant faict Et passé En la maiSon dudit Sr Paul Vachon au dit beauport lepremier Jour de fevrier lan mil Six cent quatre vingt dix huict preSences de Jean Chevallier, Et de nicollas durand tesmoins qui ont Signé avecq la fure Espouse le dit p. Vachon. le dit Vincent Vachon, le Sr. Vachon, Vachon deSfourchettes guillaumeVachon, ladite magdelenne Vachon, ledit Jean Turgeon le noel duprac, monique giroux, marie Catherine Soullard Et nous notaire, Signé:, Et ont le futur Espoux, le dit René binet Sa dite femme Et autres declaré ne S'avoir Ecrire ny Signer dece Enquis Suivant lordonnance

Marie Françoise Vachon (Sign.) P Vachon (Sign. et para.)

Vincent Vachon (Sign.) N: Vachon (Sign.)

Vachon DeSfourchette (Sign.) Guillaume Vachon (Sign.)

Marie Magdelene vachon (Sign.) Jean Turgeon (Sign.)

Noel Dupracq (Sign.) Monique Giroux (Sign.)

Marie catherine soullard (Sign.) Nicolas Durand (Sign.)

Jean chevallier (Sign.)

Duprac nore: (Sign. et para.)

Cet acte notarié a été transcrit par Jacques Vachon. La transcription n'engage en rien la responsabilité de l'association. L'original de ce document a été numérisé par la BANQ

Par devant le Notaire a Beauport. Les
sieur y desirant et ymoindre cy bas nommez
fut present le sieur Paul vacson ex deussin
notaire. Veut de defuncte. M. acquies
lang loir vivans sa femme habitant a
la paroisse et nosse dame et Beauport au
nom de Comm. Nipullam de cette paroy pour
marie francoise vacson sa fille. Et de la
defuncte marquidre lang loir seigneur et
maire a ce present et son consentement
d'une part, Et Maistre Rene Binet, et
Estienne bougoire sa femme d'autre part
et deussin en autorisee pour l'effect des presens
aussy habitant et de la dite paroisse de nosse
dame du dit Beauport, Nipullam pour
Joseph francoise Binet leur fils d'autre part
Lequelz presens de leur bon accord et volenté
et la presens et du consentement en deussin
parant et amice pour ce assemblez et par
Et d'autre, Jeanois et la paroy dudit sieur
Paul vacson, et de la dite francoise vacson
sa fille, et Binet vacson Sr. Laminé
et Noel vacson Sr. yama laud, et ymoindre
gironse sa femme, et de ymoindre vacson et
deffouscette commandant des habitans du
dit Beauport, et de Estienne Soullard sa
femme, de quillraume vacson, et de magdelaine
vacson, et de Raphael gironse a cause

et Marie magd'ienne vac'foz la femme
et Jean nuq'ion à cause et anne H'weige
vac'foz la femme pour f'v'et q'dmaine
brance f'v'et li l'uvra; de b'illes leuor et la
dit' folennoise vac'foz; li de nous notaire
qui Anon St. p't'p'm à cause et ma'quain
vac'foz la femme; li de Noel Duprac, li de
marie anthe Duprac, nepuca et m'ca et la
ara G'foz, marie magd'ienne listot la coujine
li de Jean G'foz et al'ier Couf'z li pr'v'm
la dit' vac'foz; et et la part dudu René
biner, li de la dit' bourgeoisie la femme li dudu
Joseph francois biner, de nicollas biner
Jean bouzon à cause et anne biner la
femme f'v'et q'dmaine, li bon f'v'et dudu
biner; qui fait les vac'foz, li pr'v'm et
m'riage qui en l'uvra; C'est a seavoir que
le dit' St. Paul vac'foz avoio; et omnia et
promet de donner et bailler la dit' marie
francoise vac'foz par son nom li loy et mariage
au dit' Joseph francois vac'foz biner qui la
promet et pr'v'm pr'v'm de la femme li
legitime l'uvra; homme ausly la dit'
fille la pr'v'm et pr'v'm pr'v'm pr'v'm
marie et legitime l'uvra; et l'uvra;
Celle dit' li St. logise G'foz et al'ier apostolique
et Romaine le dit' et que faire ce pourra
et qu'il a devisé et delibéré l'uvra; et l'uvra;

ditte paravant et amice sy dieu et nostre dieu
 mere s^r Eglise sy consentent et accordent
 P^r M^r lesdits amice et Communite l^r pour
 biens meubles acquis et conquests immeubles
 suivant la Coustume et paravant ne seront
 lesdits Conjointes cause de b^r l^r et
 l^r de l^r au paravant leur mariage sy
 aucunes y a Elle seront payee et acquitee
 par celui, ou celle de qui Elle procederont et
 sur son bien, et l^r l^r et Compta p^r l^r et
 de quel futur mariage le pou y parvenir
 le dit futur b^r futur l^r a p^rvenir
 et p^rvenir grande la dit marié l^r
 avec son futur l^r avec lesdits droits nomme
 Raison et a l^r le dit b^r et la
 dit b^r la dit p^rvenir l^r
 donner et bailler au dit l^r leur fils
 une vache et une brebis dans deux d^r l^r
 l^r l^r le futur l^r a deux
 la future l^r la somme de six cent
 livres de deniers p^r l^r par la
 suivant sur les biens meubles suivant la p^r
 qui l^r sera faicte sur l^r et la p^r
 ou de deniers l^r la p^r sera l^r
 en b^r et la somme de deux cent livres,
 Pour ce la future l^r advenant la dissolution
 de leur dit Communite l^r et de l^r et
 ce faisant Reprendre et quelle au paravant
 son dit futur l^r l^r l^r l^r l^r
 et son usage l^r l^r l^r l^r l^r

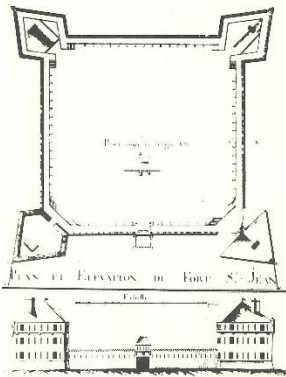
+
 l^r
 ny d^r

l^r

Et precepte Vls que dessus le tout cependant
 Et Constant le dit mariage luy sera advenue
 Et lors par succession donation et
 autrement le tout francement & quittement
 L'apporter aucunes robes de Communauté
 Encore bleds quelle y les grèves C. avampy
 à l'et le tout accorde l'indit les dits parties
 parant Et amix promettant s'obligeant
 Et s'obligant l'indit soy soy R. noncans
 fait & passé en la maison d'edin St Paul
 au Gfoz au dit brauport le premier Jour
 de fevrier l'an mil six cent quatre vingt
 dix huit presens et Jean Chevallier Et
 de nicolas duvand Esmonneur qui ont signé
 avec la femme l'epouse le dit p. vachon le dit vincent
 vachon le dit vachon vachon despouces quinzieme
 avec son l'adin maydet. sur vachon le dit vincent qui le
 not. Dupont, monique quous, marie madame Paulve
 Ennot notaire. igne; Et ont le futur Epouse, le dit
 Bene bina la dit femme grande de l'adve ne s'apport
 Esprit ny signé de Enquis l'indit l'ordonne
 Marie Françoise Vachon pour
 Vincent vachon N. Vachon
 le dit l'indit l'indit Guillaume vachon
 Marie Magdeline vachon Jean Turgeon
 Noel Duprae Monique Joux
 Marie Catherine scallero N. de la Du
 de l'indit notaire
 Duprae

Les différentes constructions des forts de Saint-Jean

L'histoire du premier fort nommé Le fort l'Assomption fut relativement brève et laissa peu de trace. Il fut construit tard en automne en 1665, mais on ne sait pas exactement à quel endroit, si ce n'est au-dessus des rapides. Il devait servir d'entrepôt. M. de Tracy avait fait d'abord construire le fort Sainte Anne en territoire Iroquois (Aujourd'hui connu sous le nom de l'île Lamotte dans le Vermont). Le fort fut abandonné en 1672 et brûlé probablement par les indiens.



La deuxième construction connue sous le nom de fort-Saint-Jean débuta en 1748 et fut terminée en juin 1749. Tout comme les routes reliant Saint Jean à Laprairie et Chambly le fort St-Jean fut amélioré dès 1757, coïncidant avec l'arrivée du Marquis de Montcalm en Nouvelle-France. Les travaux doubleraient la superficie du fort pour en faire une place d'armes pour entrepôt, mais capable de soutenir un siège et sauver la colonie. Le 30 août 1760 marque la fin du fort Saint-Jean sous le régime français, Montréal capitule le 8 septembre et le traité de Paris, mettant fin à la guerre, est signé le 10 février 1763.

Sous le régime Anglais de 1760 à 1775 le fort Saint-Jean connut la déchéance. Les ronces, les arbrisseaux et les herbes folles se frayèrent un chemin à travers les palissades calcinées. On ne trouvait plus que quelques casernes construites après le départ des troupes françaises et dont une partie seulement était utilisée. Seul le débarcadère connaissait une certaine activité : on y voyait occasionnellement une ou deux embarcations affectées au transport des vivres et aussi quelques soldats, commerçants et colons. Un sloop de la Royale Navy armé de deux canons de six pouces s'y trouvait également.

En 1775 suite aux incursions d'Arnold et d'Allen attaquant le fort Saint-Jean en 1774 pour le compte des américains, il fut décidé que l'endroit avait une valeur stratégique indéniable et il n'était plus question de l'abandonner. C'est au major Charles Preston qu'échut la responsabilité de mettre en place ce dispositif de sécurité. Il proposa de construire deux redoutes distantes l'un de l'autre d'environ sept cents pieds. La construction n'était pas encore terminée lorsque le brigadier-général Montgomery encercla le fort le 16 septembre 1775. Le trois novembre 1775 le commandant du fort le major Preston et ses hommes rendaient les armes.

Durant se siège les bâtiments du fort avait été très endommagés. Entre 1778 et 1783 le fort fut reconstruit entre les deux redoutes prit la forme d'un quadrilatère qui s'étendit toutes fois plus à l'ouest que les anciennes fortifications. Après cette période il fut jugé qu'il n'était plus nécessaire de maintenir un fort pour assurer la sécurité du personnel. Au fil des années les bâtiments furent construits selon les besoins et la vocation des troupes hébergés.

Extrait du volume Les défis du fort Saint-Jean par Jacques Castonguay. Les Éditions du Richelieu 1975. Esquisse des plans du fort datant de 1747



Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon

Bienvenue à notre nouveau membre (depuis novembre 2018)

M. Sylvain Vachon, Sherbrooke

Statistiques

118 membres en règle : (94 membres et 24 conjoints)

5 membres cotisation échue (1^{er} avis envoyé) : (4 membres et 1 conjoint)

4 membres cotisation échue (2^e avis envoyé) : (3 membres et 1 conjoint)

Paiement des cotisations

Il vous sera possible de payer votre cotisation annuelle en utilisant le Virement Interac de Desjardins. Ce qui évitera des frais de poste et de chèque. La preuve de votre paiement sera le courriel que vous m'aurez fait parvenir.

Page Facebook

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **249** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : www.facebook.com/VachonPomerleauOrg

Site Internet <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 19 octobre 2013 au 17 février 2019.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total*
Visites sur le site	324	1 364	5 889	1 823	1 042	1 605	143	12 190
Nouveaux visiteurs	206	1 091	5 421	1 470	820	1 378	118	10 504
Pages vues	1 894	5 790	10 070	6 013	4 366	5 773	469	34 375

* Le total est pour la période entière de 2013 à 2019.

Remarquez le nombre de visiteurs uniques qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013.

Recrutement

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.


En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

Mot de passe

Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privé aux membres » à chaque publication du bulletin « Le Copechagnière ». Le nouveau mot de passe à compter du 1^{er} avril 2019 sera : **printemps**.

Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

Espace publicitaire

 <p>POMERLEAU GAZ PROPANE</p> <p>POUR ENTREtenir LA FLAMME</p>	<p>POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ DION CHEVROLET BUICK GMC INC. www.dionchevrolet.com</p> <p>Richard Dion Président</p> <p>2200, rue Sherbrooke MAGOG, Québec J1X 4Z6 Bur.: (819) 843-6571 Rés.: (819) 847-0303 Fax: (819) 843-6528</p> <p>LOCATION AVIS</p> <p>Magog: (819) 868-2847 richard.dion@dionchevrolet.com</p>
--	--

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à lldp@videotron.ca ou par téléphone au 819 569-0397.

Rassemblement 2019

Le conseil d'administration vous informe de notre rassemblement de 2019 aura lieu au Collège militaire royal de Saint-Jean, 15 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les détails de la programmation de la rencontre seront présentés dans le bulletin de l'association de juin. Notons déjà les trois éléments suivants :

- Assemblée générale annuelle.
- Conférence relatant le voyage de Samuel de Champlain en 1609, sur le Richelieu et la découverte du lac qui porte son nom.
- Visite guidée du musée du Fort Saint-Jean.

Pour de plus amples informations, s'adresser à:

Léandre Vachon : 450 349-6141, lenvac@sympatico.ca

Pierrette Vachon-L'Heureux : 418 687 0589. vachonlheureux@webnet.qc.ca

Francine Vachon : 418 522-8817. valpaga06@gmail.com

ou consulter le site internet de l'Association <http://vachon-pomerleau.org>

ou la page Facebook : www.facebook.com/vachonPomerleauOrg

Conseil d'administration

	<p>Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente 1115, ave Marguerite-Bourgeoys Québec (Québec) G1S 3Y1 418 687-0589 vachonlheureux@webnet.qc.ca</p>		<p>Francine Vachon Vice-présidente 385, rue Lockwell, app. 420 Québec (Québec) G1R 5J6 418 522-8817 valpaga06@gmail.com</p>
	<p>Éric Pomerleau Trésorier 1201, des Marguerites Saint-Pierre-Île-d'Orléans, (Québec) G0A 4E0 418 995-0551 e.pomerleau@hotmail.com</p>		<p>Maurice Vachon Registraire-webmestre 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, (Québec) G3Z 0H2 418 760-8414 mauricevachon@derytele.com</p>
	<p>Marie-Marthe Pomerleau Administratrice 1230, rue des Œillets Sherbrooke (Québec) J1E 1M7 819 565-0655 rcharest2@videotron.ca</p>		<p>Daniel Pomerleau Secrétaire 495, rue Bégin Sherbrooke (Québec) J1G 4J7 819 569-0397 lldp@videotron.ca</p>
	<p>Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca</p>		<p>Denis Pomerleau Administrateur 466, 7^e Rue Nord Thetford Mines (Québec) G6G 7A4 418 338-8472 d.pomerleau@hotmail.com</p>
	<p>Carol Vachon Administrateur 2808, rue Laprade app. 4 Québec (Québec) G1V 1C1 418 650-0169 vachoncarol@videotron.ca</p>		<p>Il n'en reste que cinq en inventaire (10 \$ chacune). Contacter Léandre Vachon.</p>

Sollicitation d'articles

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Le prochain bulletin sera publié en mars 2019. Prière de soumettre vos articles par courriel lenvac@sympatico.ca à Léandre Vachon pour le 15 février 2019.



Le Musée du Fort Saint-Jean présente 350 ans d'histoire militaire sur le site du Collège militaire royal de Saint-Jean, lequel fut témoin du passage de guerriers amérindiens, de troupes françaises et anglaises, de révolutionnaires américains et de plusieurs unités canadiennes. Situé au bord de la rivière Richelieu, ce site fut déclaré Lieu historique national du Canada en raison des trois forts qui y ont été construits et de l'importance du rôle qu'il joua pendant l'invasion américaine de 1775, durant laquelle le fort Saint-Jean subit un siège de 45 jours. Le musée retrace l'histoire de ce site patrimonial qui constitue, avec la ville de Québec, le site ayant connu la plus longue période d'occupation militaire depuis le Régime français au Canada. L'exposition présente cette histoire par le biais de cartes thématiques, de maquettes, d'uniformes, d'armes, d'artefacts et de documents d'archives. Une visite guidée extérieure vous permettra de marcher sur les pas des occupants passés et présents du fort Saint-Jean et de découvrir les vestiges des remparts de 1776 ainsi que des bâtiments britanniques datant de 1839, le tout sur le site enchanteur du Collège militaire royal de Saint-Jean.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2019

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE